

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 32

Artikel: A Montreux et à Jaman vers 1830
Autor: Walsch, Théobald
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JE VOUS PRÉSENTE LE CANTON DE VAUD !

SAMEDI dernier, le comité d'organisation de la Fête fédérale de musique, à Vevey, est monté à Chexbres, à la rencontre de la bannière fédérale, que lui apportait le comité de Bâle, où fut célébrée la fête précédente.

La Municipalité de Chexbres offrit une collaboration, fort bien venue, car le soleil était brûlant.

Tandis que les mains fraternelisaient, que se vidaient les verres où pétillait le vin doré, M. Marius Lindenmeyer, avocat, président du comité de réception, souhaita en quelques paroles la bienvenue aux Balois.

Rendant compte de ce prélude des belles fêtes de Vevey, un de nos confrères a écrit :

« M. Lindenmeyer rappela qu'un magistrat avait dit un jour — également à l'occasion d'une fête — à ceux qu'il accompagnait, en débouchant du tunnel de Chexbres : « Je vous présente la partie ouest du canton de Vaud ! » Aujourd'hui, dit aux Balois M. Lindenmeyer, grâce à la création du Vevey-Chexbres, nous pouvons vous en montrer la partie est et vous la faire admirer. »

L'évocation de ce souvenir n'est pas tout à fait exacte. Rétablissons les faits.

D'abord, disons que le magistrat en question était Jules Eytel, et la fête, l'inauguration de la ligne d'Oron, en septembre 1862 ; il y aura donc tout à l'heure juste cinquante ans.

Rappelons un peu ce souvenir, il en vaut la peine. Nous laissons de côté, bien entendu, les discussions regrettables qui avaient précédé la construction de la ligne Lausanne-Fribourg, par Oron.

* * *

Le mercredi 4 septembre 1862, les invités à l'inauguration du chemin de fer montaient en wagon à la gare de Fribourg. Leur marche fut triomphale. Douze fois, ils furent arrêtés de Fribourg à Lausanne par des populations enthousiastes, devant des stations ornées de guirlandes, de fleurs, de devises, fêtées par des détonations de boîtes ou de canons, par des musiques, par des hourrahs, des discours, des collations.

A Siviriez, deux aimables Fribourgeoises présentèrent des rafraîchissements dans les wagons mêmes. Dominées par un zèle très louable, elles se laissèrent emmener malgré elles à Vaudrenens, puis de leur plein gré à Lausanne.

A Oron, à Palézieux, des jeunes filles en blanc offraient du vin et des fleurs.

M. Jan, se faisant l'organe des sentiments de la contrée, prononça quelques chaleureuses paroles :

« ... C'est aujourd'hui une belle journée pour la contrée d'Oron ! C'est aujourd'hui qu'elle voit s'inaugurer cette œuvre grandiose dont la réalisation était attendue avec une légitime impatience. »

« ... Le chemin de fer d'Oron nous relie plus

» étroitement à nos confédérés de la Suisse orientale ; il est en quelque sorte le trait d'union entre la Suisse romande et le reste de la Confédération. Puis ce nouveau lien » rapproche toujours plus les populations des divers cantons, pour travailler en commun à la prospérité de notre chère patrie ! ... »

A Palézieux, M. le conseiller d'Etat Duplan, répondant à un discours de M. Duffey, termina en ces termes :

« ... C'est sous la garde de Dieu que nous plâcons ce chemin, ces populations, ces wagons qui traversent la contrée. »

A Chexbres, des délégations des autorités communales de Vevey, de St-Saphorin, de Rivaux, offrirent à profusion des raisins magnifiques, des vins parfaits et, pour les dames qui en assez grand nombre embellissaient le convoi, des glaces.

M. le conseiller d'Etat Paul Ceresole se fit l'interprète de ces délégations :

« Comment se fait-il que, des bords du Léman, les acclamations montent jusqu'à ces hauteurs pour vous saluer au passage ? »

« Pourquoi ceux qui se sont le plus vivement opposés à l'entreprise colossale que vous avez accomplie sont-ils ici pour vous féliciter ? »

« C'est parce que vous leur avez commandé l'admiration par votre persévérance, et que devant ce grand fait accompli, il ne reste plus place aux haines et aux rancunes ; il ne doit plus y avoir qu'une noble émulation, qu'une rivalité loyale entre des populations faites pour se comprendre et pour s'aimer. »

A la sortie du tunnel de la Cornallaz, temps radieux, coup d'œil splendide. L'enthousiasme est débordant ; les chants patriotiques éclatent dans tous les wagons.

On s'arrête au-dessus d'Epesses, où les populations sont accourues. Le train s'arrête. Quelques chaleureuses paroles sont prononcées par le colonel Corboz, après quoi, M. Eytel, montant sur une légère ondulation du terrain, s'écrie, au milieu des autorités fédérales, bernaises, tribourgeoises qui l'entourent :

Confédérés, je vous présente le canton de Vaud. Vous le voyez à vos pieds avec ses champs, ses vignes, ses montagnes, son lac ! Son lac ! Si un jour de nouvelles discussions devaient s'élever entre nous, nous les précipiterions dans ses eaux profondes ; et si cela ne suffisait pas, nous les noierions dans les flots du vin généreux que produisent ces coteaux !

Ces brèves et éloquentes paroles provoquent de chaleureux applaudissements.

A Grandvaux, à la Conversion, vin d'honneur, enthousiasme indescriptible.

A l'arrivée à Lausanne, le canon tonnait, une foule immense entourait la gare, remplissait les avenues, couvrait tous les coteaux voisins.

Au son de toutes les cloches, le cortège se forme, composé de plus de trois mille personnes. Ce n'est qu'avec peine qu'il se fraye un passage au milieu de la foule compacte.

Après avoir parcouru la ville, il se rend sur Montbenon, pour le banquet, qui offrit bientôt le superbe spectacle de 2000 citoyens assis à la même table.

Des discours furent prononcés par MM. Dapples, Fornerod, Berney, Schenck, Eytel, Duplan, Piota, Von der Weid, Wuilleret, Philippini, Tesse.

La décoration et l'illumination de la ville dépassaient en splendeur, paraît-il, tout ce que qu'on avait vu jusqu'alors. Les personnes qui assistèrent à cette fête et qui vivent encore, assurent même que, depuis, on n'a rien vu d'aussi beau à Lausanne. Peut-être y a-t-il, dans ce jugement, quelque peu d'exagération, qu'expliquent d'ailleurs fort bien le fait que le temps a prêté à ces fêtes le charme particulier des choses passées ; le fait aussi que, pour ces personnes, ce sont là des souvenirs de jeunesse ; enfin et surtout, le relief tout particulier que leur ont donné les événements politiques dont elles furent l'heureux dénoûment et qui avaient un moment agité si fort le pays.

Mais n'ergotons pas en vain sur des questions d'appréciation, du reste sans importance. Il s'agissait ici de rétablir les paroles exactes d'Eytel, au débouché du tunnel de la Cornallaz. C'est fait !

Salé ! — M. Y. a conduit cette année toute sa famille aux bains de mer. Tandis qu'il se promène sur la plage avec le dernier de ses héritiers, celui-ci lui demande :

— Dis, papa, est-ce vrai que l'eau de mer est salée ?

— Tu n'as qu'à goûter, petit nigaud ! Oh ! mais les notes d'hôtels sont plus salées encore.

A MONTREUX ET A JAMAN VERS 1830

Voulant passer la dent de Jaman, d'où la vue s'étend sur tout le lac Léman, je vins coucher à Montreux, grand et beau village, magnifiquement situé à mi-côte, au-dessus du château de Chillon et non loin de Clarens. C'est la Provence de cette partie de la Suisse ; l'exposition en est si heureuse et le climat si doux, qu'on peut voir, dans plusieurs jardins, des figuiers, des lauriers et des grenadiers en pleine terre. Il y existait même, il y a peu de temps, un olivier qui, à la vérité, n'avait pas de fruits. Pendant un hiver que j'ai passé à Genève, où nous avons eu deux pieds de neige, on n'en a eu à Montreux que deux ou trois pouces, qui ont fondu dans les vingt-quatre heures. Aussi les médecins de cette ville et de Lausanne y envoient pour l'hiver ceux de leurs malades dont la poitrine est attaquée ou menacée. Le « creux du Valais » et le fond du lac, vus d'ici, font un admirable effet, qui se modifie à chaque heure de la journée ; c'est à ne pas s'en lasser, et j'en ai vécu pour ainsi dire pendant huit jours passés à Montreux, il y a quelques années. Le soir, j'allais voir M. le pasteur Bridel, homme d'esprit, qui connaît à fond tout ce qui a rapport à la Suisse et à son histoire. Je lui dois beau-

coup ; outre ce que j'ai appris dans sa conversation, j'ai puisé dans son *Conservateur* plusieurs faits curieux.

Un de mes vieux amis m'a conté que, passant à Montreux en 1790, il fut vivement choqué de voir, sur la place du Marché, une pauvre fille enfermée dans une cage sur un pivot, et en bête aux risées et aux ignobles projectiles des polissons du village. Elle était là pour avoir justifié la vérité du mot célèbre de Shakespeare : « O femme, ton nom'est fragilité ! » Cette punition dégradante était généralement employée en Suisse à cette époque, et ce pilori du bon vieux temps y portait le nom de *trulle*. J'en ai encore vu, il y a peu d'années, à l'entrée du pont de Dietikon, près de Zurich, et j'ai lu qu'il en existait jadis un à Genève, sur la place du Molard, « pour enfermer les ivrognes ». On faisait alors bon marché de la dignité de l'homme, ce que nul ne songeait à trouver mauvais. Lorsqu'un individu, par exemple, condamné à une amende pour un délit correctionnel, ne pouvait, ou ne voulait payer, il était « contrainct », disent les vieux documens, courir nu par la ville ». Cédant à mon penchant pour les vieilleries, je ne puis m'empêcher de citer un fragment du *Coutumier* manuscrit du Pays de Vaud : Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes pour lesquels ils soient adjugés à mort, yecle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un garçon, selon le sexe de la conjonction, qui n'auroit été marié, requérir à la justice le condamné, pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré, sans prendre mort, et abandonné en liberté et franchises, en réstituant à la justice les coustes supportées, etc. »

Le chemin qui mène, par le « plan de Jaman », dans le canton de Fribourg et le Simmenthal, est agréable et peu pénible, à l'exception d'un certain bois, où le sentier, grossièrement pavé, forme des zig-zags nombreux et rapides. La matinée était brumeuse ; je marchais dans les nuages, jouissant peu, mais espérant beaucoup. Il était près de midi, et c'est l'heure à laquelle le temps se lève, ou s'établit au mauvais pour le reste du jour. Lorsque j'atteignis le sommet du passage, le soleil, vainqueur des brouillards, brillait du plus pur éclat ; je me retourne enchanté et, au lieu du lac, je vois une mer de vapeurs floconneuses, d'un blanc sacré, qui se confondaient d'un côté avec le ciel, et d'où s'élevaient de l'autre, ainsi que des récifs, les montagnes abruptes de la Savoie, dont la base plongeait dans les brouillards. Ce spectacle était d'un effet singulier et avait de la grandeur. J'attendis assez longtemps un changement de décoration qui enfin arriva : peu à peu les nuages se dilatèrent, s'élèverent, et mon œil put embrasser sans obstacle l'ensemble de ce vaste panorama, dont les détails disparaissent en raison de l'élévation et de la distance ; c'est un peu une carte géographique.

M. Raoul Rochette a donné une excellente description de ce point de vue renommé ; elle est écrite de main de maître, et, de plus, parfaitement exacte, mérite assez rare. Je ne la referai point, et me bornerai à citer l'exclamation d'un pâtre de Gessenay, venu pour voir le lac Léman : « Dieu me préserve, s'écria-t-il en l'apercevant tout à coup du « plan » de Jaman, Dieu me préserve d'aller dans un pays où le ciel vient de tomber ! » C'est à peu près la même impression qu'éprouvait, à cette vue, une paysanne fribourgeoise qui dit : « Il m'a semblé qu'il y avait deux ciels, l'un en haut, l'autre en bas ! »

Au-dessus de la dent de Jaman est le sommet de la Chaux de Naye, d'où l'on voit le lac de Neuchâtel et la chaîne des Alpes, depuis le Saint-Bernard jusqu'au Titlis. « Les trente-deux vents y tiennent foire », disent les gens du pays. Ce passage est exposé, au printemps, à de fré-

quentes avalanches et a, sous ce rapport, une mauvaise réputation qui date de loin. M. Bridel, en m'en parlant, me cita l'autorité du géographe de Charles-Quint, Gérard Mercator, dans la *Cosmographie* duquel on voit : « Combin grand et espouvantable est le précipice du mont Mustruac (Montreux) duquel tombent et se perdent chaque année plusieurs bêtes de somme, et des hommes mesmes ! » Nous n'y eûmes d'autre aventure que la chute d'une petite pierre, qui passa près de nous en ronflant et en faisant des ricochets perfides. Notre guide fribourgeois s'en montra bien plus effrayé que nous, en ce qu'il s'attendait à en voir descendre de plus grosses. D'abord il soupçonna que ce pouvait être une espèglerie de quelque pâtre, mais n'apercevant personne sur ces hautes sommités, il trouva plus simple de s'en prendre à l'esprit malin.

COMTE THÉOBALD WALSH.

Les verbes. — Dans un examen de grammaire, on demandait à un écolier : Dites-nous ce que vous savez des verbes.

L'écolier, après un moment de réflexion.

— Eh bien, les verbes, c'est tout le contraire des rois.

— Expliquez-vous !

— Mais oui, puisqu'ils s'accordent presque toujours avec leurs sujets.

La fossé à dzaunets. — Un fossoyeur de village, qui venait de toucher ses honoraires, pour plusieurs inhumations, et le prix d'un char de fumier, s'était mis à faire la fête et ne rentra chez lui de quelques jours.

Inquiète et justement indignée, sa femme s'en va le chercher au cabaret.

— A présent lè bon ! Tatzè-vâi dè tein veni, vilho soulon ! N'est-te pas onna vergogne d'avâi bû d'on part dè dzo trâi moo, quattro petits z'einfants et on tsai de fémé, qu'on ne vâo pas savâi dè quiû vivrê stâo dzo que vint !

LO GRAND SAMUET ET LA LANTERNA

(Patois du district de Grandson)

QUAND bin lya bin n'a septantanna d'ans que l'est mouâ, on ein conté oncouéra cau qu'enè dai chonnè, câ l'étai on rudo farceu — on vilhio freïf, pinsâ-vai ! —. Kanquâ sa fin, lya mé zu à riir qu'à pylorâ, avoué lu. Sa fin ! Voiaityè commin l'est arrevâyè : L'étay malado dû grantènet ; è pregnai dai remido què sa fenna, la Suzettè, lya baillifvè din on verro. Ma fai, quet ? c'étais la fin ! Lo pudro Samuët prin lo verro ; mais nè put pas avalâ lo remido. E rebaille lo verro à sa fêna in lyai désint : « Tè, ma poura Suzettè, nè peut pley avau ; po chtu yâdzo, le diable m'emporte — c'étais son mot — po chtu yâdzo est to ! Et l'a espirâ.

Ora, n'è s'agit pas dè cin, yin vigno à chlia d'là lanterna. Cauquè tsautin devant, on dèlon, aprî avai redi son trin ào Grand-Birgâ, l'avai 'na fondya dè buro à portâ à na pratiqua dè Flyéri. L'arrindzè sa tserdzè su son rîfe et lo vouaitiyè avau. Quand l'eut livrâyè, l'intra tsî lo bolindzi Rosselet, què tègnai 'na pinta, po prindrè on pâ dè mètsè dè pan po lo tsael et bairè on verro devant dè remonta la côte. Ma fai, c'étais dèlon, et trova le cauqué z'amis, qu'avant sai assébin, surtont Bovet, qu'on avai batsî lo mouet, à causa dè sa linga dâo diâblyo, et qu'aï vau assébin zeu-zu fê dâo service militero à l'étrandzî. S'atrablya avoué leu et s'amusa à bairè et à contâ dai farçé kankâ l'éclyla d'lâ né. Yo madama Rosselet ut pèdi dè lu. L'avai bu on yâdzo ; la né étais sombra ; lo tsèmin étais pierrailu et roûto. Ma fai lè lyai preta 'na lanterna. Lo dèmâ, commin la sétcha brelâvè, lo Grand fe à sa fêna, qu'étais 'na bouëna pâta :

— Suzettè, madama Rosselet m'a pretâ, hieu

r'a n'é, chlya lanterna po revèni amont ; lè lyai fâ fauta ; la lyai vé reportâ.

— Tâ bin raison, Samuët, nè faut pas gardâ lè z'affrè ai dzin quand on peut lè rindrè.

Et revoialé lo Grand avau, kâ treuvé dai z'autro z'amis, avoué coui s'ingrâné kank'âotré la né. Dè façan qu'è faillu oncouéra la lanterna po remonta. Et dissé, tu lè z'autro dzoi d'lâ sénanna, mîmameint lo dëssando.

Heureusamint kâ la dëmindzè, voiaitsé Bovet lo dyé ke vint avoué sa famillé po médzi la cranna ; l'a pu riportâ la lanterna, sin cin, creyo bin kâ lo Grand érai continuâ kankè l'ussé pu dèrè : « Po chtu yâdzo, le diable m'emporte, c'est tot ! »

S. G.

Pas de ces fantaisies ! Après une bataille, un capitaine faisait enterrer pèle-mêle morts et mourants. On lui représente que quelques-uns de ceux dont il ordonnait l'inhumation respiraient encore et ne demandaient sans doute qu'à vivre.

— Bah ! dit-il, si on voulait les écouter, il n'y en aurait bientôt pas un de mort.

LE DRAPEAU

On sait que deux sociétés de Nyon, l'une chorale, l'autre instrumentale, avaient organisé une fête de la mi-été au Monteret, près St-Cergue. Cette fête a été célébrée dimanche dernier ; elle eut grand succès. Le site était charmant, le programme intéressant ; on était accouru de partout.

Il y eut entre autres un culte émouvant par M. le pasteur Wyrsch, de Nyon, puis une allocution patriotique de Benjamin Vallotton. C'est du drapeau qu'a parlé ce dernier. Il l'a fait avec éloquence — le sujet s'y prêtait — et avec originalité, deux qualités précieuses que n'ont pas tous les orateurs.

Au cours de cette allocution, Benjamin Valloton a conté le fait suivant :

« ... Il y a deux ans et demi, notre pays fut ravagé par les inondations. Des soldats du génie furent envoyés en particulier dans le Prättigau, vallée des Grisons ravagée par la Landquart transformée en torrent furieux. Un pont avait été emporté.

» Il fallait le rétablir. On y travaillait avec ardeur quand un homme se présente portant enveloppé dans une couverture une fillette dangereusement malade. Il faut à tout prix qu'elle soit avant le lendemain à l'hôpital de Coire. Seule, une opération qui ne peut être différée la sauvera. Mais la route est coupée.

— Soyez tranquille, brave homme ! dit un des soldats. Demain, à la première heure vous passerez !

» On se remet au travail avec une sorte de fure. On entre dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture. Le lendemain, à l'heure dite, le pont était achevé et l'homme passait avec son précieux fardeau. Mais le soldat qui avait pris la parole, emporté par un paquet d'eau tourbillonnante, manquait à l'appel. On ne retrouva que son cadavre... Trois jours plus tard, un cortège pénétrait dans un petit cimetière du canton de Thurgovie. En tête des camarades portant des couronnes, le cercueil entouré du drapeau fédéral, derrière ce cercueil, un vieillard à cheveux blancs, brisé de douleur, car celui qu'il menait à la tombe était son fils unique. Bientôt on fait cercle autour de la fosse au bord de laquelle le cercueil est déposé et l'on écoute dans le silence les paroles d'adieu. La douleur du vieillard redouble, de rauques sanglots lui soulèvent la poitrine.

» L'officier commandant en chef — c'est de lui-même que je tiens ce récit — s'approche alors, met doucement la main sur l'épaule du désespéré et lui dit :

— Ne pleurez pas... soyez fier, plutôt, d'avoir